

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/33

9 décembre 1996

(96-5197)

---

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

## BANQUE MONDIALE

Déclaration de M. Gautam S. Kaji  
Directeur général, Opérations, politiques et programmes  
(intervenant en qualité d'observateur)

Au cours des dix dernières années, l'attitude des pays en développement à l'égard du commerce international a profondément changé. Nombre d'entre eux ont libéralisé de façon radicale leur régime commercial et la plupart ont participé avec enthousiasme au Cycle d'Uruguay et ont eu la sagesse de refuser la passivité et la recherche de préférences qui caractérisaient auparavant leur attitude.

Il est désormais incontestable qu'un régime commercial libéral contribue à l'amélioration de la situation économique à long terme. Au cours des trois dernières décennies, la croissance des économies ouvertes a été supérieure de 2 pour cent par an en moyenne à celle des économies fermées. Les pays d'Asie de l'Est ont montré la voie tant sur le plan de la libéralisation du commerce que sur celui de la croissance. En Amérique latine, le Chili s'est la

leurs droits de douane; elle leur permet aussi de négocier l'amélioration de leur accès aux marchés des autres pays et, dans le cadre de ses règles multilatérales, d'oeuvrer à l'instauration d'un système commercial mondial équitable et efficace.

Quels sont les principes et les priorités qui devraient régir le système commercial au cours des prochaines années? Le principe le plus important est peut-être celui de la non-discrimination - entre produits et secteurs, mais aussi entre pays et régions. Notre objectif devrait donc être d'uniformiser les règles

agricoles - même après le Cycle d'Uruguay - et dans bien des cas, l'administration de ces droits reste complexe et opaque. La tarification décidée dans le cadre du Cycle d'Uruguay a ouvert la voie à la simplification et à la libéralisation radicales des politiques agricoles. J'espère que, lorsque les négociations reprendront, en 1999, les gouvernements se montreront à la hauteur de la tâche et ouvriront leurs marchés dans le secteur agricole comme ils l'ont fait dans la plupart des industries manufacturières. Il en découlerait des gains considérables: si les réductions décidées durant le Cycle d'Uruguay avaient été appliquées aux niveaux de protection en vigueur en 1994, plutôt qu'à ceux qui existaient à la fin des années 80, cela aurait rapporté près de 100 milliards de dollars de plus et, si l'on allait au-delà, les gains seraient encore plus importants.

Il en va de même du commerce des services. Le Cycle d'Uruguay a permis d'introduire ce secteur dans la sphère multilatérale, mais il reste fort à faire dans ce domaine, en particulier de la part des pays en développement. Des services efficaces ouvrent de vastes perspectives. L'exemple des services informatiques et téléphoniques à la Jamaïque montre combien l'accès à des services de télécommunication efficaces et bon marché est essentiel. D'une manière générale, l'efficacité des services fournis accroît la compétitivité dans l'ensemble de l'économie. Par conséquent, pour en revenir au thème de la libéralisation volontaire, les Ministres devraient considérer que les négociations sur les services ont pour objet non pas d'ouvrir complètement les marchés, mais de permettre de plein gré aux entreprises nationales de choisir les meilleurs fournisseurs. L'adoption du mécanisme proposé d'échange d'informations sur les lois, les politiques et les réglementations nationales qui affectent le commerce des services serait dans l'immédiat un petit pas dans cette direction. Non seulement cela permettrait aux Membres de mieux se connaître, mais encore cela inciterait chacun à procéder à un examen salutaire de ses propres